



RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION ET DE
L'ENVIRONNEMENT

BELP

INSTITUTION DES BUREAUX DE VOTE DANS LES HAUTS-DE-SEINE
A COMPTER DU 1^{ER} MARS 2017

Commune de FONTENAY-AUX-ROSES

N° Spécial

5 octobre 2016

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial DRE/ BELP bureaux de vote FONTENAY-AUX-ROSES

du 5 octobre 2016

SOMMAIRE

Arrêté	Date	DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE L'ENVIRONNEMENT	Page
DRE/BELP n° 2016-120	12.08.2016	Arrêté instituant les bureaux de vote dans la commune de Fontenay-aux-Roses.	3
Annexe		Liste des bureaux de vote de la commune de Fontenay-aux-Roses.	5

**DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE L'ENVIRONNEMENT
BUREAU DES ELECTIONS ET DES LIBERTES PUBLIQUES**

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Arrêté DRE/BELP n° 2016-120 du 12 août 2016
instituant les bureaux de vote dans la commune de Fontenay-aux-Roses

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le code électoral et notamment les articles L.12, L.13, L.17, L.125 et R.40,

Vu le décret n° 2014-256 du 26 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département des Hauts-de-Seine,

Vu l'arrêté préfectoral DRE/BELP n° 2015-161 du 12 août 2015 instituant les bureaux de vote dans la commune de Fontenay-aux-Roses,

Vu la proposition du maire de Fontenay-aux-Roses,

Sur la proposition du secrétaire général de la Préfecture,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : les électeurs de la commune de Fontenay-aux-Roses sont répartis dans les bureaux de vote dont la liste et le périmètre sont précisés en annexe jointe au présent arrêté.

ARTICLE 2 : les Français établis hors de France, les militaires, les marinières, les personnes détenues, les forains et gens du voyage seront inscrits sur la liste électorale du bureau centralisateur, lorsqu'il s'avérera impossible de localiser, à l'intérieur de la commune, leur attache avec un bureau de vote.

ARTICLE 3 : le bureau centralisateur pour chaque scrutin est fixé comme suit :

Elections	Bureau centralisateur
Présidentielles, européennes, législatives (12 ^{ème} circonscription), régionales, départementales (canton n° 7 : Chatillon), municipales et référendums	Infirmierie Ecole du Parc 6 avenue du Parc

ARTICLE 4 : les périmètres des bureaux de vote sont pris en compte dans l'établissement des listes électorales.

ARTICLE 5 : le présent arrêté entre en vigueur à compter du 1^{er} mars 2017.

Les dispositions antérieures au présent arrêté sont abrogées.

ARTICLE 6 : le secrétaire général de la préfecture, le maire de la commune de Fontenay-aux-Roses sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Nanterre, le 12 août 2016

Le Préfet
Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général,

Thierry BONNIER

FONTENAY- AUX – ROSES – Liste des bureaux de vote

ANNEXE à l'arrêté DRE/BELP n° 2016-120 du 12 août 2016

Numéro	Désignation	Adresse	Canton
Bureau centralisateur	INFIRMERIE ECOLE DU PARC	6 avenue du Parc	
1	PREAU ELEMENTAIRE DU PARC	6 avenue du Parc	N° 7 - Chatillon
2	SALLE PLACE DE L'EGLISE	3 Place de l'Eglise	N° 7 - Chatillon
3	PREAU MATERNELLE JEAN MACE	2 avenue J. et M. Dolivet	N° 7 - Chatillon
4	ACCUEIL DE LOISIRS PIERRE BONNARD	5 rue de l'Avenir	N° 7 - Chatillon
5	REFECTOIRE MATERNELLE SCARRON	Allée des Lilas	N° 7 - Chatillon
6	PREAU MATERNELLE SCARRON	Allée des Lilas	N° 7 - Chatillon
7	ACCUEIL DE LOISIRS MATERNELLE DE LA ROUE	50 avenue Gabriel Péri	N° 7 - Chatillon
8	PREAU MATERNELLE DE LA ROUE	50 avenue Gabriel Péri	N° 7 - Chatillon
9	MAISON DE QUARTIER DES PARADIS	8-12 rue Paul Verlaine	N° 7 - Chatillon
10	GYMNASE JEAN FOURNIER	7 rue des Potiers	N° 7 - Chatillon
11	MAISON DE L'ECONOMIE ET DE L'EMPLOI	23/25 avenue Lombart	N° 7 - Chatillon
12	CENTRE LA FONTAINE	12-14 rue de La Fontaine	N° 7 - Chatillon
13	PREAU ELEMENTAIRE DES ORMEAUX	8 rue des Ormeaux	N° 7 - Chatillon
14	PREAU MATERNELLE DES ORMEAUX	8 rue des Ormeaux	N° 7 - Chatillon
15	PREAU MATERNELLE DES RENARDS	26 avenue Raymond Croland	N° 7 - Chatillon
16	REFECTOIRE ELEMENTAIRE DES PERVENCHES	1 rue des Pervenches	N° 7 - Chatillon
17	PREAU MATERNELLE DES PERVENCHES	1 rue des Pervenches	N° 7 - Chatillon

FONTENAY-AUX-ROSES – Composition des bureaux de vote

BUREAU DE VOTE N° 1		
Lieu de vote : PREAU ELEMENTAIRE DU PARC		
6 avenue du Parc		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue Boucicaut	Totalité	
BUREAU DE VOTE N° 2		
Lieu de vote : SALLE PLACE DE L'EGLISE		
3 place de l'Eglise		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de Verdun	Totalité	
Passage Pierre Letourneau	Totalité	
Rue Jean Jaurès	Totalité	
Rue Ledru Rollin	Totalité	
Rue René Barthélémy	Totalité	
BUREAU DE VOTE N° 3		
Lieu de vote : PREAU MATERNELLE JEAN MACE		
2 avenue J. et M. Dolivet		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue du Parc	Totalité	
Place de l'Eglise	Totalité	
Place du Château Ste Barbe	Totalité	
Place du Général de Gaulle	Totalité	
Rue des Bénards	du n°1 au n°31	du n°2 au n°16
Rue des Roses	Totalité	
Rue des Sorrières	Totalité	
Rue Paul Léautaud	Totalité	
Rue Scarron	Totalité	
BUREAU DE VOTE N° 4		
Lieu de vote : ACCUEIL DE LOISIRS PIERRE BONNARD		
5 rue de l'Avenir		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Valéry Larbaud	Totalité	
Avenue J. et M. Dolivet	du n°1 au n°23	du n°2 au n°18
Rue Blanchard	du n°1 au n°83	du n°2 au n°58
Rue Capitaine Paoli	Totalité	
Rue de l'Avenir	Totalité	
Rue des Mottiés	Totalité	
Rue des Pierrelais	Totalité	
Rue Gaston Sansoulet	Totalité	
Rue Georges Bronne	Totalité	
Rue La Boissière	Totalité	
Rue Pierre Brossolette	Totalité	
Sentier des Vignes	Totalité	
Square Jean Viollet	Totalité	
Villa des Roses	Totalité	
BUREAU DE VOTE N° 5		
Lieu de vote : REFECTOIRE MATERNELLE SCARRON		
Allée des Lilas		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée des Eglantines	Totalité	
Allée des Glycines	Totalité	
Allée des Lilas	Totalité	
Rue Blanchard	du n°60 au n°86	
Rue du Moulin Blanchard	Totalité	
Rue Marx Dormoy	du n°17 au n°69	du n°42 au n°54
Square Augustin Pajou	Totalité	

BUREAU DE VOTE N°6		
Lieu de vote : PREAU MATERNELLE SCARRON		
Allée des Lilas		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue J. et M. Dolivet	du n°20 au n°38	du n°25 au n°37
Rue Beautemps Beupré	Totalité	
Rue des Saints Sauveurs	du n°1 au n°15	du n°2 au n°20
Rue Georges Bailly	Totalité	
Rue Léon Blum	Totalité	
Rue Marx Dormoy	du n°1 au n°15	du n°2 au n°40
BUREAU DE VOTE N°7		
Lieu de vote : ACCUEIL DE LOISIRS MATERNELLE DE LA ROUE		
50 avenue Gabriel Péri		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Emmanuel Chabrier	Totalité	
Avenue Gabriel Péri	Totalité	
Chemin de la Procession	Totalité	
Place de la Gare	Totalité	
Rue des Buffets	Totalité	
Rue des Hautes Sorrières	Totalité	
Rue des Saints Sauveurs	du n°22 au n°38	
Rue Rémy Laurent	Totalité	
Rue Simon Léoile	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°8		
Lieu de vote : PREAU MATERNELLE DE LA ROUE		
50 avenue Gabriel Péri		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Camille Saint Saëns	Totalité	
Allée Georges Bizet	Totalité	
Allée Maurice Ravel	Totalité	
Avenue du Maréchal Foch	Totalité	
Rue de la Roue	Totalité	
Rue des Bénards	du n°18 au n°42	du n°33 au n°57
Rue des Fauvettes	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°9		
Lieu de vote : MAISON DE QUARTIER DES PARADIS		
8-12 rue Paul Verlaine		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue Alfred de Musset	Totalité	
Rue André Chénier	Totalité	
Rue Charles Péguy	Totalité	
Rue des Paradis	Totalité	
Rue François Villon	Totalité	
Rue Paul Verlaine	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°10		
Lieu de vote : GYMNASSE JEAN FOURNIER		
7 rue des Potiers		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée des Peupliers	Totalité	
Avenue Jean Perrin	Totalité	
Avenue Lombart	du n°1 au n°31	du n°2 au n°20
Place Ernest Laborde	Totalité	
Rue de l'abbé Turgis	Totalité	
Rue des Potiers	Totalité	
Rue du Maréchal Galliéni	Totalité	
Rue Gambetta	du n°1 au n°5 ter	du n°2 au n°16
Rue Marie et Pierre Curie	Totalité	

Rue Paul Langevin	du n°10 au n°28	du n°9 au n°19 bis
Voie de Chevreuse	Totalité	

BUREAU DE VOTE N°11
Lieu de vote : MAISON DE L'ECONOMIE ET DE L'EMPLOI
23-25 avenue Lombart

Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée du Stand	Totalité	
Avenue des Mollins	Totalité	
Avenue Lombart	du n°22 au n°52	
Avenue Paul Langevin	du n°21 au n°49 bis	du n°30 au n°76
Chemin Renaudin	Totalité	
Rue Augustin Claude	Totalité	
Rue de la Fontaine aux Prêtres	Totalité	
Rue du Stand	Totalité	
Rue Félix Pécaut	Totalité	
Rue François Moreau	Totalité	
Rue Gambetta	du n°18 au n°68 ter	du n°7 au n°25 ter
Rue Gentil Bernard	Totalité	
rue J. N. Pelnard	Totalité	
Rue Joseph Le Guay	Totalité	
Rue René Isidore	Totalité	
Rue René Vauthier	Totalité	
Rue Robert Marchand	Totalité	
Sentier des Prés	Totalité	
Sentier du Clos des chevillons	Totalité	

BUREAU DE VOTE N°12
Lieu de vote : CENTRE LA FONTAINE
12-14 rue La Fontaine

Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de la Résistance	Totalité	
Avenue Jean Moulin	Totalité	
Rue Briant	Totalité	
Rue des Couloirs	Totalité	
Rue du Docteur Soubise	Totalité	
Rue Estienne d'Orves	du n°37 au n°49	du n°58 au n°78
Rue Ferdinand Lot	Totalité	
Rue François Joseph Bouille	Totalité	
Rue Pierre Bonnard	Totalité	

BUREAU DE VOTE N°13
Lieu de vote : PREAU ELEMENTAIRE DES ORMEAUX
8 rue des Ormeaux

Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Albert Camus	Totalité	
Allée des Ormeaux	Totalité	
Bd de la République	Totalité	
Place Carnot	Totalité	
Rue André Neyts	Totalité	
Rue Antoine Petit	Totalité	
Rue de l'Abbé Grandjean	Totalité	
Rue des Ormeaux	Totalité	
Rue Estienne d'Orves	du n°1 au n°35Ter	du n°2 au n°56
Rue La Fontaine	Totalité	

BUREAU DE VOTE N°14
Lieu de vote : PREAU MATERNELLE DES ORMEAUX
8 rue des Ormeaux

Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Fleurie	Totalité	

Allée Marie Nodier	Totalité
Avenue Raymond Croland	du n°2 au n°4
Rue Boris Vildé	du n°1 au n°33 du n°2 au n°52
Rue de Bellevue	Totalité
Rue des Marinières	Totalité
Rue des Richardes	Totalité
Rue Guérard	Totalité
Rue Jean Lavaud	Totalité

BUREAU DE VOTE N°15	
Lieu de vote : PREAU MATERNELLE DES RENARDS	
26 avenue Raymond Croland	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Raymond Croland	du n°1 au n°23 bis du n°6 au n°48
Impasse des Parouseaux	Totalité
Route du Panorama	Totalité
Rue Alexandre Fleming	Totalité
Rue Boris Vildé	du n°35 au n°141 du n°54 au n°140
Rue de la Fosse Bazin	Totalité
Rue du Professeur Leriche	Totalité
Rue Léon Bloy	Totalité
Rue Maurice Philippot	Totalité
Rue Pasteur	Totalité
BUREAU DE VOTE N°16	
Lieu de vote : REFECTOIRE ELEMENTAIRE DES PERVENCHES	
1 rue des Pervenches	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée des Pavillons	Totalité
Avenue de la Division Leclerc	Totalité
Avenue du Général Leclerc	Totalité
Rue Auguste Ernoult	Totalité
Rue Auguste Lemaire	Totalité
Rue de la Redoute	Totalité
Rue du Val Content	Totalité
Rue Fournier	Totalité
Rue J. P. Laurens	Totalité
Rue Jacquemin	Totalité
Rue Léonie Laporte	Totalité
BUREAU DE VOTE N°17	
Lieu de vote : PREAU MATERNELLE DES PERVENCHES	
1 rue des Pervenches	
Nom de la rue	N° dans la rue
Clos des Rosati	Totalité
Rue André Salel	Totalité
Rue de l'Ile	Totalité
Rue des Moulins à Vent	Totalité
Rue des Pervenches	Totalité
Rue du Plateau	Totalité
Rue Durand Bénech	Totalité
Rue Mordillat	Totalité
Ruelle des Champarts	Totalité

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction des Affaires Juridiques et de l'Administration Locale
Cellule CRD – DA - RAA

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr>

Directeur de la publication :

Thierry BONNIER

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : **01.40.97.20.00** Télécopie **01.40.97.25.21.21**

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr>